CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E157727** **VALABLE JUSQU'AU** **07/06/2027**

ÉDITÉ LE 04/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2015

Raison sociale : GUYLIV

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/04/2024

Capital : 23 000

10 IMPASSE EDMOND AUDRAN
31200 TOULOUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 02 812857928

Siret : 812 857 928 00020

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 7180402

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C64629K1247000 / 001 480948/78

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C64629K1247000 / 001 480948/78

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 05 61 13 15 89 **Fax :**

Portable : 07 82 92 53 76

Responsabilité légale :
HEMADOU LUCIE DIRECTRICE GENERALE / VITELA GREGORY PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.midietancheite31.fr

E-mail : contact@midi-etancheite31.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 798 850 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3322	Imperméabilisation de cuvelage au moyen de mortier de ciment hydrofuge ou de revêtement de minéralisation (Technicité confirmée)	2	15/03/2023
3412	Calfeutrement de joints de construction (Technicité confirmée)	5	02/06/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/06/2026 17:00

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025